

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE OUEST CENTRE MANCHE

REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU 30 MARS 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 30 Mars à 17h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, légalement convoqué le 24 mars 2022 par Monsieur Henri LEMOIGNE, Président, s'est réuni au siège communautaire situé à La Haye.

Présents : Mesdames Rose-Marie LELIEVRE et Stéphanie MAUBE, Messieurs Marc FEDINI, Christophe GILLES, Henri LEMOIGNE, Roland MARESCQ, Jean-Marie POULAIN et Thierry RENAUD.

En visioconférence : Madame Anne HEBERT et Monsieur David CERVANTES

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de votants : 12

En application de l'article L5211-10 et notamment les alinéas relatifs à la délégation de compétence par l'assemblée délibérante à son exécutif et de la délibération DEL20200722-165 du conseil communautaire du 22 juillet 2020 transmise à la sous-préfecture de Coutances le 27 juillet 2020.

Décision exécutoire affichée

DEC2022-008-BUREAU

le06../...04..../2022

HABITAT : Attribution d'aides au titre de l'OPAH-RU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL20200722-165 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au bureau communautaire et notamment l'autorisant à procéder au versement des aides au titre des OPAH, sur présentation des factures acquittées et visées par l'opérateur dans la mesure où les crédits sont inscrits au budget,

Vu les propositions de la commission technique Revitalisation Habitat OPAH réunie le 21 mars 2022,

Vu l'exposé du Vice-président en charge de l'habitat,

Ceci exposé et après en avoir délibéré, les membres du bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés, décident :

- d'autoriser au titre de l'OPAH-RU, sur présentation des factures acquittées et visées par l'opérateur de l'OPAH-RU, le versement des aides annexées à la présente décision,
- d'imputer les dépenses d'un montant total de 12 305,78 euros, au compte 20422 de l'opération 410,
- d'autoriser le Président à engager et à mandater les dépenses correspondantes,
- de rappeler que toutes décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain conseil communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Président

Henri LEMOIGNE



Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage.

ANNEXE DEC2022-008-BUREAU

La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche a notifié le 11 octobre 2017 l'attribution du marché de suivi-animation de l'OPAH-RU du centre-bourg de Périers et des 11 communes de l'ancienne communauté de communes Sèves-Taute à l'opérateur Habitat SOLIHA.

Les permanences destinées à accompagner les porteurs de projets se tiennent deux fois par mois depuis le 1^{er} novembre 2017. Depuis le début de l'opération, 93 aides communautaires ont été accordées, pour un montant de 135 194,84 euros.

La communauté de communes a fixé le montant maximal de sa contribution financière au titre des abondements des aides de l'ANAH versées dans le cadre de l'OPAH du secteur de Périers à 317 750 euros. La consommation de ces crédits peut se résumer ainsi :

Aides versées à ce jour	Crédits réservés à ce jour – en attente de versement	Crédits disponibles pour attribution	Total des Crédits affecté à l'OPAH
85 781,24 €	49 679,08 €	182 289,68 €	317 750,00 €

Aux aides intercommunales s'ajoutent les aides de la ville de Périers, qui ne s'appliquent qu'aux projets situés sur le territoire communal, pour un montant de 170 000 €.

La quatorzième commission technique Revitalisation Habitat OPAH qui a eu lieu le lundi 21 mars 2022, sous la présidence du Vice-président en charge de « Habitat », a permis d'examiner 10 demandes de subvention intercommunale, pour un montant total de **12 305,78 euros**, répartis de la manière suivante :

1. Propriétaire**BERTHOU Alain**

Adresse du logement

7 rue des Mésanges 50190 PERIERS

Nature des travaux

Installation d'un poêle à granulés et remplacement de baies coulissantes

Montant estimé des travaux

14 542,32 € HT 15 342,16 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

14 542,32 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Occupant Modeste

Lutte contre la précarité énergétique

Gain énergétique compris entre 35% et 60%

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	14 542,32 € HT	35%	10 500,00 €	5 090,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	14 542,32 € HT	10%	2 000,00 €	1 454,00 €
Chèque Région - niveau II				2 500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
Action logement				- €
COCM - aide amélioration énergétique	14 542,32 € HT	5%	1 000,00 €	727,12 €

Montant de financement maximum attribué 10 271,12 €

Taux de financement (des travaux TTC) 66,95%

Reste à charge 5 071,04 €

Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

2

2. Propriétaire**FRERET Pierre**

Adresse du logement

5 rue du Pont l'Abbé 50190 PERIERS

Nature des travaux

Installation d'une chaudière gaz murale à condensation, remplacement des menuiseries, isolation des murs par l'intérieurs, installation d'une VMC et remise en état de l'électricité.

Montant estimé des travaux

46 483,07 € HT 49 406,28 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

30 000,00 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Occupant Modeste

Lutte contre la précarité énergétique

Gain énergétique compris entre 60% et 80%

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	30 000,00 € HT	35%	10 500,00 €	10 500,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	30 000,00 € HT	10%	2 000,00 €	2 000,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
Aides MaPrimeRénov et Certificats d'économie d'énergie				3 500,00 €
PERIERS - prime installation				2 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique	30 000,00 € HT	10%	1 500,00 €	1 500,00 €

Montant de financement maximum attribué 20 000,00 €

Taux de financement (des travaux TTC) 40,48%

Reste à charge 29 406,28 €

Accusé de réception en préfecture 050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU Date de télétransmission : 06/04/2022 Date de réception préfecture : 06/04/2022	3
--	----------

3. Propriétaire**JEAN Janine**

Adresse du logement

6 Place du Général Leclerc - logement 1 50190 PERIERS

Nature des travaux

Réhabilitation totale de deux logements sur Périers : isolations, plomberies, VMC, électricité, systèmes de chauffages, menuiseries.

Montant estimé des travaux

32 931,51 € HT

35 668,04 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

30 624,31 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Bailleur

Loyer intermédiaire

Travaux lourds

Gain énergétique compris entre 60% et 80%

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	30 624,31 € HT	25%	10 500,00 €	10 719,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	30 624,31 € HT	10%	1 500,00 €	1 500,00 €
Prime Sortie de passoire thermique				500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime Travaux Lourds				500,00 €
Chèque Région - PB				8 000,00 €
PERIERS - prime sortie de vacances				1 500,00 €
COCM - aide amélioration énergétique	30 624,31 € HT	10%	3 000,00 €	3 000,00 €

Montant de financement maximum attribué**26 219,00 €**

Taux de financement (des travaux TTC)

73,51%

Reste à charge

9 449,04 €

Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

4

4. Propriétaire**JEAN Janine**

Adresse du logement

6 Place du Général Leclerc - logement 2 50190 PERIERS

Nature des travaux

Réhabilitation totale de deux logements sur Périers : isolations, plomberies, VMC, électricité, systèmes de chauffages, menuiseries.

Montant estimé des travaux

51 992,57 € HT

56 285,95 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

52 179,77 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Bailleur

Loyer intermédiaire

Travaux lourds

Gain énergétique compris entre 60% et 80%

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	52 179,77 € HT	25%	10 500,00 €	18 263,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	52 179,77 € HT	10%	1 500,00 €	1 500,00 €
Prime Sortie de passoire thermique				500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime Travaux Lourds				500,00 €
Chèque Région - PB				8 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique	52 179,77 € HT	10%	3 000,00 €	3 000,00 €

Montant de financement maximum attribué**32 263,00 €**

Taux de financement (des travaux TTC)

57,32%

Reste à charge

24 022,95 €

Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

5

5. Propriétaire**LECONTE Mathilde**

Adresse du logement

5 la Botteliere 50190 SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY

Nature des travaux

Installation d'une pompe à chaleur EAU / EAU Géothermique + isolation des combles, des murs par l'intérieurs + remplacement des menuiseries. (PAC avec MaPrimeRénov)

Montant estimé des travaux

61 977,39 € HT 66 424,82 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

28 809,67 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Occupant Modeste

Lutte contre la précarité énergétique

Gain énergétique compris entre 60% et 80%

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	28 809,67 € HT	35%	10 500,00 €	10 083,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	28 809,67 € HT	10%	2 000,00 €	2 000,00 €
Prime Sortie de passoire thermique				1 500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
Chèque Région - niveau II				4 000,00 €
Aides MaPrimeRénov et Certificats d'économie d'énergie				12 400,00 €
COCM - aide amélioration énergétique	28 809,67 € HT	10%	1 500,00 €	1 500,00 €

Montant de financement maximum attribué 31 983,00 €

Taux de financement (des travaux TTC) 48,15%

Reste à charge 34 441,82 €

Accusé de réception en préfecture 050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU Date de télétransmission : 06/04/2022 Date de réception préfecture : 06/04/2022	6
--	----------

6. Propriétaire**LEDANOIS Nicole**

Adresse du logement 8 rue du Clos Rouen 50190 PERIERS
 Nature des travaux Installation d'une douche
 Montant estimé des travaux 3 978,15 € HT 4 375,97 € TTC
 Montant retenu par l'ANAH 3 978,15 € HT
 Typologie des aides Propriétaire Occupant Modeste
 Travaux d'autonomie

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Travaux d'adaptation	3 978,15 € HT	35%	7 000,00 €	1 392,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				300,00 €
COCM - Travaux d'adaptation	3 978,15 € HT	5%	450,00 €	198,91 €

Montant de financement maximum attribué 1 890,91 €
 Taux de financement (des travaux TTC) 43,21%
 Reste à charge 2 485,06 €

7. Propriétaire**LEFORESTIER Nicole**

Adresse du logement 2 rue de l'Eglise 50190 MARCHESIEUX
 Nature des travaux Adaptation de la salle de bain
 Montant estimé des travaux 5 869,31 € HT 6 456,24 € TTC
 Montant retenu par l'ANAH 1 465,63 € HT
 Typologie des aides Propriétaire Occupant Modeste
 Travaux d'autonomie

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Travaux d'adaptation	1 465,63 € HT	35%	7 000,00 €	513,00 €
Action logement				5 000,00 €
COCM - Travaux d'adaptation	1 465,63 € HT	5%	450,00 €	73,28 €

Montant de financement maximum attribué 5 586,28 €
 Taux de financement (des travaux TTC) 86,53%
 Reste à charge 869,96 €

Accusé de réception en préfecture
 050-200067031-20220330-DEC2022-008-BUR-AU
 Date de télétransmission : 06/04/2022
 Date de réception préfecture : 06/04/2022 7

8. Propriétaire**MARIE Norbert**

Adresse du logement

22 rue de la Minostrande 50190 MARCHESIEUX

Nature des travaux

Adaptation de la salle de bains à la perte d'autonomie + WC Réhaussé

Montant estimé des travaux

8 001,66 € HT

8 801,83 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

8 001,66 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Occupant Très Modeste

Travaux d'autonomie

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Travaux d'adaptation	8 001,66 € HT	50%	10 000,00 €	4 001,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				300,00 €
COCM - Travaux d'adaptation	8 001,66 € HT	10%	950,00 €	800,17 €

Montant de financement maximum attribué**5 101,17 €**

Taux de financement (des travaux TTC)

57,96%

Reste à charge

3 700,66 €

9. Propriétaire**ROUXEL Romain**

Adresse du logement

8 Les Millières 50190 SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES

Nature des travaux

Remplacement des menuiseries + pose d'une pompe à chaleur

Montant estimé des travaux

23 801,00 € HT 25 110,07 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

23 801,00 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Occupant Modeste

Lutte contre la précarité énergétique

Gain énergétique compris entre 35% et 60%

PLAN DE FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux retenu par le financier	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	23 801,00 € HT	35%	10 500,00 €	8 330,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	23 801,00 € HT	10%	2 000,00 €	2 000,00 €
Prime Bâtiment Basse Consommation				1 500,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
COCM - aide amélioration énergétique	23 801,00 € HT	5%	1 000,00 €	1 000,00 €

Montant de financement maximum attribué**13 330,00 €**

Taux de financement (des travaux TTC)

53,09%

Reste à charge

11 780,07 €

10. Propriétaire**SAINT-LO André**

Adresse du logement

33 rue du Pont l'Abbé 50190 PERIERS

Nature des travaux

Mise en place d'une chaudière gaz et remplacement des radiateurs, mise en place de robinet thermostatiques.

Montant estimé des travaux

10 126,00 € HT 10 749,31 € TTC

Montant retenu par l'ANAH

10 126,00 € HT

Typologie des aides

Propriétaire Occupant Modeste

Lutte contre la précarité énergétique

Gain énergétique compris entre 35% et 60%

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Plafond du coût des travaux retenu par le financeur	Taux de financement	Subvention plafonnée	Montant de l'aide accordée
ANAH - Lutte contre la précarité énergétique	10 126,00 € HT	35%	10 500,00 €	3 544,00 €
ANAH - Prime Habiter Mieux	10 126,00 € HT	10%	2 000,00 €	1 013,00 €
Conseil départemental de la Manche - Prime complémentaire				500,00 €
COCM - aide amélioration énergétique	10 126,00 € HT	5%	1 000,00 €	506,30 €

Montant de financement maximum attribué**5 563,30 €**

Taux de financement (des travaux TTC)

51,75%

Reste à charge

5 186,01 €